



qui deviendra heritier sans avoir d'enfant?

Par **doudou76620**, le **27/06/2012** à **18:22**

Bonjour,

Je suis pas mariée et n'ayant pas d'enfant je voudrais savoir qui heritera de mes bien? Ma mère vivant toujours mon pere étant décédé je voudrais savoir si les frères et soeurs du coté de mon pere aurait le droit à quelques choses.

quels sont la part que payerais mon coussin si je disigne heritier? et une personne étrangere à la famille?

Merci de votre réponse.

Par **youris**, le **28/06/2012** à **11:27**

bjr,

vous n'avez pas d'héritier réservataire.

en l'absence de dispositions, votre mère héritera d'un quart de l'actif de votre succession et vos frères et soeurs du reste.

il existe un droit de retour des parents en cas de donations.

les droits de succession pour un cousin germain sont de 55% et pour un cousin plus éloigné ou un étranger de 60%.

cdt